

Prélèvements SEPA : 40 000 clients d'EDF font les frais d'un bug informatique

La généralisation du virement et du prélèvement européens dans le cadre de **l'espace unique de paiement en euros (SEPA - Single European Payments Area)** ne se fait pas sans heurts...

À la suite d'un « *bug informatique* », **plus de 40 000 clients d'EDF ont reçu courant novembre des courriers de relance** pour paiement non effectué, alors qu'ils utilisent le paiement par prélèvement automatique, rapportent .

41 300 clients EDF concernés sur toute la France

Au total quelque 41 300 clients de l'opérateur français d'électricité auraient eu la surprise de recevoir ces relances, alors que leur comptes bancaires devaient être automatiquement débités le 30 octobre 2013, souligne le quotidien économique.

Que s'est-il passé ? À la suite d'une erreur informatique, EDF aurait transmis **des ordres de prélèvement mal conçus, et donc rejetés par les établissements bancaires**. Le logiciel d'EDF traquant les mauvais payeurs se serait alors automatiquement activé, et les lettres de relance invitant les clients concernés à régulariser rapidement leur situation ont été transmises.

Interrogée par *Les Échos*, la direction d'EDF a indiqué jeudi 21 novembre son intention de transmettre un courrier d'excuse aux clients concernés. L'industriel a par ailleurs confirmé que **l'incident informatique en question est « indirectement lié » à la migration de son système d'opération de virement et de prélèvement aux normes du standard européen SEPA**.

SEPA : l'échéance du 1er février 2014

Lancé en 2008 par les banques européennes pour permettre le transfert de fonds en euros d'un compte à un autre dans l'Espace économique européen au même prix qu'un transfert domestique, **les transferts SEPA remplaceront définitivement les virements et prélèvements nationaux, le 1er février 2014**.

Les banques se déclarent prêtes pour cette échéance. En revanche, les entreprises, appelées à effectuer la migration informatique de leurs moyens de paiement et outils de gestion pour se conformer au standard SEPA, n'ont pas toutes anticipées ce changement.

Le passage au standard européen implique notamment **une modification des formats de fichiers informatiques** pour une standardisation des échanges entre entreprises et banques. Par ailleurs, les identifiants bancaires IBAN (International Bank Account Number) et BIC (Bank Identifier Code) se substituent aux traditionnels relevés d'identité bancaire (RIB).

Une migration lente et coûteuse

D'après la Banque centrale européenne (BCE), **si plus de 56% des virements effectués dans l'espace économique européen étaient, le 30 septembre, conformes au standard SEPA, seuls 6,8% des prélèvements étaient aux nouvelles normes.**

Par ailleurs, en dehors de la Slovénie, aucun pays de l'Espace économique européen (les 28 de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse) n'a encore finalisé cette migration. En France, la migration reste encore « *marginale* ». **Or il y a urgence, passé le 1er février, les opérations qui ne sont pas conformes au standard SEPA seront refusées par les banques.**

Dans un contexte économique troublé, il semble que les entreprises, et plus particulièrement les PME, aient tardé à faire de cette migration une priorité. Selon une enquête de bfinance rendue publique en début d'année, **le coût de la migration au SEPA varie de 100 000 euros à plus de 10 millions d'euros pour une grande entreprise française.**

De son côté, [Capgemini Consulting](#) estimait en 2007 que **le SEPA pourrait faire économiser 123 milliards d'euros aux entreprises européennes au cours des six prochaines années suivant sa mise en place**, tout en permettant aux banques de conserver leurs marges actuelles.

En complément :

[- Norbert Jamet, Sage : « Nous constatons un certain retard dans l'adoption de la norme SEPA »](#)

Voir aussi

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)